

EGALITE FEMMES / HOMMES

Calcul de l'index d'égalité professionnelle Femmes - Hommes



Année	Note	Détails
2026 (données 2025)	76	Ecart rémunérations : 36 Ecart taux promotions : 15 Hautes rémunérations : 10 Ecart d'augmentations : NC Retour congé maternité : 0

L'index égalité femmes / hommes 2026 (données 2025) de l'association s'établit à 76/100, soit un niveau conforme aux exigences réglementaires (≥ 75 points), traduisant une situation globalement satisfaisante en matière d'égalité professionnelle.

Cet index repose sur plusieurs indicateurs permettant de mesurer les écarts entre les femmes et les hommes en matière de rémunération et de déroulement de carrière :

Écart de rémunération : 36/40

→ Résultat élevé, traduisant des écarts limités entre femmes et hommes à poste et âge comparables.

Écart de taux de promotions : 15/15

→ Score maximal, indiquant une répartition équilibrée des promotions entre les femmes et les hommes.

Hautes rémunérations : 10/10

→ Parité respectée parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'association.

Retour de congé maternité : 0/15 (mais conforme)

→ L'indicateur est à 0 car aucune situation concernée sur la période (donc non pénalisant).

Écart de taux d'augmentations : non calculable (NC)

→ Cet indicateur n'a pas pu être calculé, généralement faute d'effectif suffisant ou de données exploitables, ce qui est prévu par la réglementation.